

RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

École Saint-Michel (Gatineau)

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

L'année 2022-2023 tire à fin et nous pouvons être fières de tout ce qui a été accompli cette année dans notre école !

Le retour à la vie normale a permis la reprise de belles activités pour le bonheur des élèves et des professeurs.

Merci à l'équipe de soutien et à l'équipe enseignante d'avoir veillé au bien-être de nos enfants. Grâce à vous, ils ont pu évoluer dans leurs apprentissages et grandir en tant que personne.

Merci au conseil d'établissement pour leur investissement tout au long de l'année auprès de la direction de l'école. Votre implication est très importante pour nos enfants. Ce fut un plaisir de présider le conseil à vos côtés !

Je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce rapport, ainsi qu'un magnifique été !

Florence Pageot, présidente du conseil d'établissement.

Information descriptive de l'école

- ❖ 487 élèves fréquentaient l'école au 30/09/2022
- ❖ 1 groupe de « Passe-partout »
- ❖ 3 groupes de préscolaire (maternelle 5 ans)
- ❖ 15 groupes de primaire, dont 2 groupes enrichis
- ❖ 5 classes d'aide au niveau primaire
- ❖ 2 classes d'aide au niveau secondaire
- ❖ 120 élèves inscrits au service de garde

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1. Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	5
2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2. Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3. Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil	7
2.4. Résultats obtenus	8
2.4.1. Les principales orientations du projet éducatif	8
2.4.2. Les grandes lignes du plan de réussite de l'école	8
2.4.3. Les réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif	8
3. Mot de la direction d'établissement	9
4. Annexes	10

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Durée du mandat
Florence Pageot	Parent et présidente	2022-2023 2023-2024
Shirley Cryans	Parent et vice-présidente	2022-2023 2023-2024 (à remplacer)
Andrée Bigelow	Parent	2021-2022 2022-2023 (fin du mandat)
Nadine Esber	Parent	2022-2023 2023-2024
Vanessa Malette	Parent substitut	2022-2023 (fin du mandat)
Rémy Antoine Lanau	Parent substitut	2022-2023 (fin du mandat)
Suzanne Osborne	Personnel enseignant	
Lyn Cousineau	Personnel enseignant	
France Lajeunesse	Personnel de soutien	
Anne Trudel	Personnel professionnel	
Andréa Englehart	Personnel de soutien du SDG	
Stéphane Mougeot	Direction	
Jean Roy	Direction adjointe et secrétaire	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
Le mardi 13 septembre 2022	Ordinaire
Le mardi 4 octobre 2022	Ordinaire
Le mardi 15 novembre 2022	Ordinaire
Le mardi 13 décembre 2022	Séance annulée
Le mardi 17 janvier 2023	Ordinaire
Le mardi 28 février 2023	Séance annulée
Le mardi 28 mars 2023	Ordinaire
Le mardi 25 avril 2023	Séance annulée
Le mardi 16 mai 2023	Ordinaire
Le mardi 13 juin 2023	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹			
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Novembre 2022	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2023	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Approbation des contributions financières exigées	Octobre 2022	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2023	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel			
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2023	Adopté	Pour la prochaine année scolaire
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			
Formation de comités (ex. : sous- comité sur un sujet en particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Mars 2023	Consulté	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Novembre 2022	Consulté	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2022		
Transmission de documents à l'intention des parents	Novembre 2022	Consulté	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Octobre 2022	Approuvé	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2023	Consulté	Pour la prochaine année scolaire
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et			

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Janvier 2023	Approuvé	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mars 2023	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Selon les demandes	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Février 2023	Consulté	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Septembre 2022	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Novembre 2023	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Consultation pour le nouveau plan vers la réussite du Cssc (PERV)	Mai 2023	Consulté	
Valeurs du Cssc	Janvier 2023	Informé	
Projet pour la cour d'école	Octobre 2022	Informé	

2.3. Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil

Le Conseil d'établissement reçoit du Centre de services scolaire des sommes (1 000 \$) qu'il utilise pour son fonctionnement. Ce budget n'est pas celui de l'école. Il doit donc adopter son budget annuel de fonctionnement et rendre compte au Centre de services scolaire de la façon dont il l'administre.

Le budget annuel de fonctionnement ne peut permettre de payer que des dépenses qui sont en lien avec le fonctionnement du Conseil d'établissement et à la formation de ses membres, par exemple, des frais tels le transport, les repas, la garde des enfants ou les frais d'inscription à une formation. Ce budget n'est

pas discrétionnaire et ne peut pas servir à financer des activités de l'école, des bourses aux élèves ou l'achat de matériel au bénéfice des élèves.

Pour cette année scolaire, une somme de 478,22 \$ a été dépensée.

2.4. Résultats obtenus

2.4.1. Les principales orientations du projet éducatif

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, voici l'énoncé qui a guidé nos travaux :

« JE SUIS RESPECTUEUX. JE SUIS RESPONSABLE. NOUS VIVONS BIEN ENSEMBLE »

Objectif 1 : Augmenter la moyenne des résultats à la compétence « écrire » de tous les élèves

Objectif 2 : Augmenter la moyenne des résultats à la compétence « lire » de tous les élèves

Objectif 3 : Augmenter la moyenne des résultats à la compétence « résoudre »

Objectif 4 : Diminuer le nombre d'interactions négatives (verbales et physiques) entre les élèves

Objectif 5 : Offrir une variété d'activités et de projets particuliers pour répondre aux besoins des élèves

2.4.2. Les grandes lignes du plan de réussite de l'école

Instruire : Promouvoir le développement des compétences disciplinaires

Socialiser : Favoriser l'apprentissage de vivre ensemble

Qualifier : Travailler activement à la qualification des élèves

2.4.3. Les réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif

Réalizations et résultats en lien avec le projet éducatif	
Réalisations	Résultats
Récupération	Consolidation des acquis, favoriser une meilleure compréhension.
Bonification des heures en tutorat pour des élèves en difficulté	A permis de solidifier les acquis de certains élèves à risque.
Enseignement-ressource offert entre les enseignantes du même cycle	Pour travailler directement avec les enseignantes afin d'aider celles-ci et améliorer les résultats scolaires des élèves qui peuvent éprouver certaines difficultés dans une matière ou dans une autre.
Soutien en classe pour permettre la mise en place de pratiques gagnantes (Aide à la lecture)	Les élèves, qui ont besoin de support, à la suite de l'enseignement universel, sont rencontrés en sous-groupe. L'enseignant travaille avec eux les stratégies de lecture.
Ajout en orthopédagogie (+110%)	Les élèves ont bénéficié d'accompagnement en classe et/ou en sous-groupe. La bonification du service a fait en sorte qu'il est possible d'apporter plus de support aux élèves qui ont des difficultés en français et en mathématique. Cela permet également d'augmenter la fréquence pour les périodes de rééducation. Il fut également possible de dépister dès le début les difficultés des élèves de 1 ^{re} année et d'intervenir plus rapidement.
Ateliers pour l'utilisation des outils d'aide	L'élève devient plus autonome dans l'utilisation de ses outils d'aide. De plus, on s'assure qu'il exploite adéquatement les différentes fonctions de ses outils.
Évaluation du niveau de lecture des élèves	Après avoir identifié le niveau de lecture de l'élève, il est plus facile de cibler les stratégies à travailler pour chacun. De plus,

Réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif	
Réalisations	Résultats
	ceci nous permet de travailler dans la zone proximale de développement de l'élève au niveau de la lecture et favoriser une amélioration de la compréhension et de la fluidité.
Projet d'arrimage « préscolaire – 1 ^{re} année du primaire Projet pilote avec la conseillère pédagogique du préscolaire, les enseignantes et l'orthopédagogue.	Un projet innovateur avec une équipe dynamique souhaitant le bien-être des élèves qui arriveront à la 1 ^{re} année du primaire afin de s'assurer qu'ils vivent une belle transition.
Plusieurs activités offertes pour faire bouger les élèves	Augmentation de l'offre de service et une belle participation chez les élèves.
Décloisonnement au préscolaire	Un travail de collaboration entre les enseignantes, l'orthopédagogue et l'orthophoniste. Pendant une période de 8 semaines, les élèves ont été divisés en 5 groupes homogènes selon les défis de chacun (difficulté langagière, difficulté académique, etc.). L'objectif ce n'est pas de préparer l'élève à la 1 ^{re} année, mais de le préparer à la vie d'apprenant.

3. Mot de la direction d'établissement

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel pour l'année scolaire en cours. Au fil des mois, nous avons fait preuve d'un dévouement exceptionnel envers notre école et il est temps de célébrer nos accomplissements.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude envers chaque membre du conseil d'établissement pour son implication, son engagement et son travail.

Je tiens particulièrement à exprimer ma profonde gratitude envers chaque membre du personnel de notre école pour son professionnalisme, leur détermination, leur volonté, leur persévérance, leur capacité à faire face aux défis rencontrés tout au long de l'année et pour leurs efforts déployés pour assurer la réussite scolaire et le développement de chaque élève.

Dans ce rapport, nous mettrons en évidence les bons coups de l'année scolaire, ces moments de succès et de fierté qui ont marqué notre école. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos enseignants, notre personnel, nos élèves et nos parents pour créer un environnement éducatif optimal, favorisant l'apprentissage, l'épanouissement et la réussite.

En conclusion, je suis extrêmement fier des réalisations de notre école cette année scolaire. Les bons coups que nous avons accomplis ensemble sont le reflet de notre engagement envers l'excellence éducative et le bien-être de nos élèves. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'établissement, ainsi que tout le personnel de l'école Saint-Michel (Gatineau) pour leur dévouement et leur contribution inestimable.

Continuons à avancer avec détermination et enthousiasme.

Stéphane Mougéot

Directeur

École Saint-Michel (Gatineau)

4. Annexes